

L'économie solidaire, un espace d'expérimentation sociétale.

Introduction.

En tant qu'initiateur et promoteur d'un projet d'insertion pour les personnes sans emploi au Luxembourg à partir de 84, j'ai rencontré pour la première fois la notion d'économie solidaire au début des années 90.

Cette notion avait à l'époque suscitée tout mon intérêt en considérant que l'environnement dans lequel je devais faire évoluer les projets de l'association d'insertion ne me permettait pas de tenir compte premièrement, de la personnalité de l'individu dans son entité, deuxièmement de questionner fondamentalement le fonctionnement du système économique dominant, troisièmement d'entrevoir des nouvelles possibilités d'une solidarité construite sur la citoyenneté et quatrièmement d'avoir des impacts à caractère démocratique sur les orientations politiques.

En effet, l'action qui était permise par rapport aux points mentionnés était premièrement de former, ou faut-il dire de conditionner des personnes unilatéralement, pour les rendre aptes à trouver un emploi. Deuxièmement, de faire rentrer l'« entreprise d'insertion » (production de biens et de services d'intérêt général) dans le jeu de l'économie dominante en sachant aussi que l'économie sociale traditionnelle, notamment construite sur les coopératives de production, n'était pas une alternative absolue au modèle de l'entreprise capitaliste. Troisièmement, de prendre en charge la partie « faible » de la population sans pouvoir engager une réflexion commune au niveau de la société sur les nouvelles richesses sociétales en sachant que l'insertion présume qu'il y a deux type de citoyens. Ceux qui disposent d'un emploi et d'un certain bien-être et ceux qui sont au chômage et dépendent des premiers en matière de transferts sociaux. Ce qui à plutôt comme effet de contribuer à l'accentuation de la désolidarisation de la société. Quatrièmement, de participer aveuglément au développement économique en cours pour éviter ainsi toute action en tant que « communauté de citoyens », par référence à la sociologie du 19^{ième} siècle, sur le devenir démocratique de la société. Ceci d'autant plus que l'action produite par les initiatives d'insertion servait in fine plus une politique de maintien et de développement du modèle économique ultralibérale que l'émancipation et la prise en compte des ambitions citoyennes.

En ce sens les questions sur les valeurs morales et politiques concernant la conception et l'action de l'économie solidaire étaient posées.

1^{ère} partie

Encastrer l'économie solidaire dans la réflexion scientifique

D'une économie moralisée...

Dans un tel contexte général et plutôt hostile, défendre et faire évoluer une idée ou un projet d'économie solidaire dont justement les valeurs citées sont à la base de la démarche, demandait une façon de procéder laquelle ne pouvait être qu'informellement subversive et formellement de la nature de l'expérience. Informellement subversive, dans le sens de l'utilisation des possibilités d'action offertes par des vides ou flous juridiques et formellement en moulant l'expérience alternative, concrète et permanente dans les ambiguïtés des discours politiques dominants.

Si cette approche elle-même peut apparaître immorale, nous pouvons nous référer aux discussions qui concernent les relations qui peuvent exister entre dominants et dominés et avancer que cette manière de procéder peut être considérée comme une légitime défense des dominés et peut ainsi être moralement défendable. En fait, elle ne s'oppose même pas à l'autorité dans un esprit de révolution et d'abolition de celle-ci, mais se montre capable, à travers un terrain d'expérimentation acquis, de se servir des faiblesses et des incohérences du système dominant pour pouvoir le changer. En fait, comme l'indique Simmel (*Sociologie*, 1908) concernant les rapports entre individus, cette vision peut compter également pour les rapports que peuvent exister entre des groupes : « Personne ne souhaite que son influence détermine complètement l'autre individu. Ce que chacun souhaite plutôt, c'est que cette influence, cette détermination de l'autre rejaillisse sur soi. Même cette abstraction qu'est la volonté de dominer repose donc sur une interaction car elle tire satisfaction du fait que les actes ou la souffrance de l'autre, sa situation positive ou négative, s'offrent au dominateur comme produit de sa volonté ».

En ce sens, si les deux parties, dominants et dominés, s'accordent sur au moins la légitimité d'un tel terrain d'entente ou de négociation, nous pouvons également envisager l'acceptation d'une idée commune de la volonté de s'engager dans un processus de transaction sociale et de changement en usant de stratégies d'avancement construite sur une approche pragmatique.

Si ainsi l'approche pragmatique peut être à la base de ce qui permet le changement et que l'outil pragmatique par excellence est l'expérience, alors la question se pose dans quelles circonstances et où peut avoir lieu l'expérimentation de l'économie solidaire ?

Nous pouvons ici proposer d'imaginer un champ de tension triangulaire qui part d'un côté de deux considérations Habermasiennes et qui concernent premièrement l'idéal démocratique qui repose sur sa conviction que « les décisions doivent être dépendant d'un consensus obtenu dans une discussion libre de toute autorité » et deuxièmement qu'il revendique également le droit, que s'il y a problème ou injustice, que la société civile doit pouvoir avoir un comportement de désobéissance vis-à-vis de l'autorité. De l'autre côté nous pouvons nous référer aux réflexions de Bentham,

qui, en tant que libéral et défenseur de l'utilitarisme, a développé à travers ses travaux sur l'individualisme économique également des pistes pour une centralisation administrative qui va de pair avec l'installation des systèmes démocratiques modernes. D'en résulte des sociétés où les relations entre individus sont de plus en plus réglées par l'instrument du contrat et où l'appareil politique et démocratique ainsi que son administration représentent idéalement l'autorité de contrôle sur ce principe contractuel.

Nous pouvons dès lors considérer que le mouvement d'économie solidaire est la partie dominée et en tant que telle, est représenté par une partie de la société civile désobéissante, ce que Dewey appelle un « public ». Que l'autorité est représentée par les politiques socio-économiques utilitaristes et qu'ainsi le terrain de compréhension devient un produit composé de discussions libres non autoritaires et de relations contractuelles. Ce terrain de compréhension n'est toutefois pas un compromis évinçant ou diminuant l'importance de l'influence des deux autres éléments antipodes que sont l'autorité et la subordination, mais où ce terrain créé néanmoins et de fait l'expérience réellement existante.

Aujourd'hui cette expérience reste un champ de confrontation permanent où acquis et pertes pour les deux parties sont des éléments éphémères et changeants, réglés toutefois et primordialement à travers des relations construites sur la notion de contrat, contrat qui est aussi bien juridique et moral.

Ainsi, pour pouvoir estimer si un système économique peut avoir un caractère « moral », nous voudrions mettre en relation ce que Tönnies et d'autres penseurs de son époque ont appelés une communauté organique, très basé sur la compréhension de l'individu dans son rapport avec la société et ce que Dewey appelle une démocratie idéale où justement il propose de ne pas voir l'individu et la société comme deux éléments en opposition, mais comme des éléments complémentaires dans un échange réciproque et permanent.

...vers une économie politique.

En ce sens nous reprenons les explications reliées à la notion tönnessienne de la communauté et qui est opposée à la société pour représenter ce que Dewey appelle un mouvement social et qui est plutôt intégré dans la société tout en dégageant des lieux conflictuels aussi bien que des lieux de complémentarité. L'expérience dans le cadre d'un mouvement social est ainsi pour Dewey le mécanisme qui fait évoluer les sociétés démocratiques. L'économie solidaire comme mouvement en soi revête le caractère d'une expérience spécifique dans ses propres délimitations, aussi bien individuelle que collectives, rien que pour l'importance qui y est mis en termes de réciprocité et de don. Elle l'est aussi dans un cadre plus large dans un contexte économique où elle se place comme un acteur entre autres acteurs, qui sont les agents dans le discours de Dewey, et où elle demande la discussion et l'échange avec d'autres acteurs économiques, ceci dans le sens de la description d'une économie plurielle, et de façon plus vaste encore en ce qui concerne les ambitions qu'elle véhicule par rapport aux espaces nécessaires à cette existence de systèmes plurielles en interpellant un autre espace qu'est la démocratie politique. Comme nous l'avons déjà discuté dans le cadre de la compréhension de la gouvernance, ces deux espaces en été définis comme étant des sous-concepts d'ajustement des ambitions

d'un espace public organique composé de la société civile et ou l'économie solidaire trouve justement sa place, puisqu'elle, tout en développant des activités de production, déborde le cadre exclusif de l'activité économique.

Il s'agit donc d'abord de considérer les actes d'activités productives développés par l'économie solidaire dans l'espace économique comme des expériences Deweyennes produites dans l'espace démocratique, pour pouvoir par la suite les considérer dans le cadre d'un système organique de gouvernance représenté par l'espace public ou de la démocratie participative, ce qui permet ainsi de leur attribuer le caractère d'éléments essentielles de transaction sociale. Nous pouvons voir alors que l'opposition entre l'individu, membre d'une communauté organique et l'individu, membre d'une société mécanique ne peut pas être posé en admettant dans un premier temps qu'il s'agit d'un même individu lequel simultanément, produit et invente dans un espace économique et expérimente et délibère dans un espace politique. La relation entre l'espace économique et l'espace politique est donc en quelque sorte levée en considérant que leurs existences sont dépendantes de l'existence de l'individu qui de par son action permanente est l'élément lequel transcende ces deux espaces et leur donne seulement et en finalité une réalité cognitive. Deuxièmement, si l'individu et son action sont ainsi à la base de la conception et de l'organisation de l'évolution de son propre destin il apparaît qu'il fait société. L'espace nécessaire pour que l'individu puisse faire société doit donc être un espace qui lui permet de s'exprimer directement, ce que j'appelle ici un espace organique de démocratie participative. Cet espace devient ainsi l'espace de base pour déterminer des concepts de supports, politiques et économiques et qui sont de l'ordre de l'idée de la mécanique, permettant ainsi d'appréhender des questions qui s'imposent à travers la multiplication de la participation à l'expérience d'individus dans un processus évolutif.

Nous revenons d'abord ici à la description que Dewey (Le public et ses problèmes, 1927) fait à travers sa théorie de l'action collective pour mesurer l'importance que la société civile, le « public » selon l'expression de Dewey, peut avoir sur son environnement politique et économique en tant que facteur de la transformation sociale.

Dewey, nous propose à travers la méthode pragmatique de considérer les dualismes philosophiques hérités de la tradition philosophique occidentale, comme ayant un caractère sériel. Ces dualismes, en structurant ainsi l'histoire de la pensée européenne, concernent les couples nature et culture, corps et esprit, théorie et pratique, individu et collectif, etc. Mais Dewey, dans son analyse, met en avant que ces dualismes, éléments structurants de nos sociétés, sont issues d'un processus qui est lié plutôt à une construction historique basée sur la pratique sociale. Il met ainsi en évidence la théorie pragmatiste par la notion des dualismes sociaux (et non exclusivement philosophique), où l'approche par la pratique prime sur l'approche spéculative ou intellectualiste. Ce schéma de lecture de la compréhension de l'évolution des sociétés nous sera utile pour comprendre l'importance qu'on doit attribuer à la démarche pratique et du coup pragmatique, dont l'économie solidaire sous sa forme actuelle se sert pour organiser son « action collective » et par la suite pour arriver à se rendre visible. L'effet que s'il y a dualisme social, et que ce sont des éléments structurants dans nos sociétés, implique donc forcément aussi des états de tension, que Dewey illustre avec les couples homme et nature, homme et femme,

exploiteurs et exploités, gouvernants et gouvernés. Pour l'économie solidaire dans son avancement pratique nous y rajouterons le couple, entreprise capitaliste et entreprise solidaire, où il y a lieu de constater, outre le fait d'une relation de tension devenant apparente à travers une forme de concurrence décrite qui se situe sur un plan d'ordre philosophique d'organisation d'une production et qui dans une logique autoritaire par rapport à un ordre capitaliste établie prend la signification de concurrence déloyale, qu'une domination imminente d'entités de production importantes et puissantes à caractère capitaliste sur des entités de production non construite sur le capital et ayant des finalités désintéressées est omniprésente. Ce qui représente pour Dewey que non seulement le groupe qui ici essaye de chercher des nouvelles solutions est handicapé, mais que ceci a des répercussions et des conséquences pour l'ensemble de la société. « L'oppression ne fait pas que nuire aux opprimés : tout le corps social est privé des ressources potentielles qui devraient être à son service » (Dewey)

Nous sommes donc ici dans une situation extrêmement contradictoire par rapport au sens de la production, d'autant plus si l'on considère que le modèle capitaliste domine de force toute tentative d'émergence de modèles alternatifs qui à cause de cette oppression idéologique se trouve en quelque sorte dans une « situation indéterminée ». L'économie solidaire, dans un tel schéma à tendance à s'isoler tant dans sa réflexion que dans son action, pour ainsi dire construire un modèle alternatif de faire de l'économie. Elle ne pourra le faire de cette manière qu'en sachant qu'elle s'expose à toute critique destructrice, soit elle de l'ordre économique ou politique, dans le sens qu'elle s'oppose à un ordre établi. La « situation indéterminée » lui appartient à ce moment à elle tout seul, l'ordre établi peut s'apposer apparemment ainsi sur un « tout établi ». En considérant que cette opposition représente sous cette forme un « dualisme social », il apparaît que cette problématique de l'opposition représente une situation indéterminée pour l'économie solidaire qui doit permettre de problématiser la situation dans son étendu maximum. « Un problème représente la transformation partielle par l'enquête d'une situation problématique en une situation déterminée » (Dewey, Logique, la théorie de l'enquête, 1938). La situation déterminée devient donc ici une appréhension critique de la question de l'organisation économique en général. La finalité de l'enquête d'un point de vue social peut par conséquent apparaître comme la remise en cause des dualismes sociaux. En considérant que l'enquête dans une telle visée devrait revêtir plutôt un caractère théorique qu'empirique, il se dégage certainement d'un tel processus que seul l'analyse généralisée sur la question économique peut apporter des éléments de compréhension à la démarche de l'économie solidaire. « L'enquête est la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation dans un tout unifié » (Dewey, *ibid.*)

En ce sens, Dewey nous invite à considérer à travers « le public » ou la société civile et qui est appelé dans notre contexte « l'espace public d'économie solidaire », la description d'un contrepoids au système économique dominant qu'est le capitalisme. Dans une telle configuration il nous est possible de considérer que les deux composantes de ce dualisme peuvent s'exprimer à travers leur nature foncièrement économique en représentant un problème social théorique en tant que superdualisme social et qui serait composé d'un certain nombre de sous-problèmes sociaux ou de sous-dualismes.

La question dans un tel cas de figure est pertinemment de voir comment dans de telles circonstances un protagoniste dominé, ici l'espace public d'économie solidaire, peut entrer dans une discussion à issue ouverte avec l'autre protagoniste qui défend un existant opérationnel qu'est le système capitaliste à caractère néolibérale.

Dewey pense que des circonstances sociétales qui posent problème et qui sont difficilement cernables à cause de leur complexité, ce qu'il appelle justement une « situation indéterminée », peuvent engendrer des mouvements sociaux. Ces mouvements sociaux, pour lui, émergent parce qu'ils sont dues à une incompréhension et à une mise en doute des croyances jusque là admise par rapport à une situation donnée. Il se constitue dès lors un « public » qui va questionner cette problématique. Il est absolument essentiel de retenir de ses réflexions, que le public qui va se constituer pour s'opposer à une situation donnée se caractérise notamment par le fait qu'il n'est pas exclusivement composé de personnes subissant directement les conséquences, mais qu'il est formé d'autres personnes non affectés directement et qu'en ce sens il y a lieu de constater une formation d'une communauté, donc le public. (... ceux qui sont indirectement et sérieusement affectés en bien ou en mal forment un groupe suffisamment distinctif pour requérir une reconnaissance et un nom. Dewey, le public et ses problèmes).

Pour Dewey ceci est dû au fait qu'un même individu appartient au même temps à plusieurs publics et que son appartenance à un public n'est pas forcément déterminée par son appartenance sociale. Le public peut se constituer ainsi à partir d'un problème qui dépasse la sphère privée par ses conséquences. Un exemple type pour illustrer ces propos est le cas d'une grève dans une entreprise, où il n'y pas que les personnes qui sont directement menacées d'un licenciement par exemple qui vont former le public, mais également les autres travailleurs qui peuvent se montrer solidaire et élargir ce public dans un premier temps. Mais au delà de ce public directement concerner par les agissements de l'entreprise se forme un public encore plus large et qui forme une communauté institutionnelle et que son les syndicats. Une quatrième dimension serait à décrire alors en la forme d'une prise de conscience encore plus large au niveau de la société et qui serait de l'ordre de la société civile. Si une telle problématique, le licenciement dans une entreprise, peut en ce sens provoquer des formations de communautés aussi importantes et diversifiés, il apparaît que non seulement le cas problématique du licenciement est en cause, mais que cette problématique revêt un caractère beaucoup plus profond et universel et berce en soi l'opportunité d'un effet systémique de l'engagement d'un public dont les sujets qui se trouvent dans des situations de vie analogue ou étant des observateurs avertis du fonctionnement de l'économie en général, seront capables de remettre en question celui-ci.

Cette prise de conscience collective est donc essentielle pour qu'il y ai mouvement dans le public, donc qu'il y ai « mouvement social » aspirant à la transformation sociale, à travers la réorganisation économique dans notre cas, et qui représente ainsi les fondements de l'action de l'économie solidaire.

Par conséquent s'il y a transformation sociale à partir de transaction sociales entre collectifs déterminés, il apparaît que pour les protagonistes de l'économie solidaire il est essentielle de se constituer un public et donc un espace public, composée non

seulement d'activistes et de promoteurs pragmatiques qui ne formerait qu'un ensemble de parti pris dans la société par rapport à la lobby capitaliste dans un tel dualisme. Mais d'être conscient que la partie capitaliste ne se compose pas que de capitalistes, mais d'une panoplie de protagonistes avertis et non avertis en partant des accumulateurs de capitaux et de l'actionariat en passant par les détenteurs de très haut salaires jusqu'à des personnes qui se diront aisées et satisfaites, de personnes qui ont peur de changements ou qui tiennent à la notion de la propriété privée, bref toute un amalgame d'individus que l'on qualifie couramment de tendance conservatrice.

Si avec une telle description l'économie solidaire se revendique plutôt de la tradition socialiste et progressiste, elle n'a pas dans ce camp à l'heure actuelle un partenaire de poids par rapport à un système en place qui est plutôt conservateur, circonstance qui ici est à considérer comme un superdualisme politique. Et tout naturellement de par son caractère d'appréciation hétérogène, donc en se trouvant ainsi dans une situation indéterminée, elle ne dispose pas encore assez d'une consistance idéologique dans le sens d'une fixation commune d'objectifs précis au niveau des personnes avec lesquelles elle essaye d'organiser des nouvelles opportunités d'expériences de vie décente et de créer ainsi un climat où prévaudra l'idée d'une coconstruction d'un environnement évoluant vers la création de conditions de vie meilleures. En ce sens l'économie solidaire est un objet dans le pur esprit Deweyen, d'expérimentation continue qui ne cherche ni à définir d'avance les finalités absolues de sa propre démarche, ni de se soumettre à une quelconque forme de contrôle extérieur exécutée par une autorité censée exister en dehors du processus de l'expérience.

Ce que Dewey revendique ici dans un contexte généralisé concernant l'essence même du fonctionnement du système démocratique, nous l'appliquons dans ce contexte également à toute démarche économique pour pouvoir arriver à démocratiser l'économie. Si la démocratie est l'espace où l'expérience interhumaine est elle-même sa propre fin, sans conclusion préalable possible, l'indétermination devient ainsi un élément constitutif pour la continuation des nouvelles expériences, également économiques, construites sur celles d'avant. « La démocratie est la conviction que le processus de l'expérience importe d'avantage que tel ou tel résultat particulier – les résultats particuliers ayant une valeur ultime uniquement s'ils servent à enrichir et à ordonner la suite du processus (Dewey, 1939, creative democracy – the task before us) ».

Il s'agit donc ici pour la démarche économie solidaire de mettre en évidence que le superdualisme décrit plus haut entre politique progressiste et politique conservatrice est un champ de bataille qu'il faut certainement considérer comme étant un enjeu politique référencié et de par l'histoire et de par la présentation effectuée par les parties politiques, un sujet à forte accessibilité commune, mais que ce superdualisme risque de susciter un faux débat sur la marche à suivre pour accéder à une évolution de la démocratie et plus précisément pour arriver à transformer le système économique pour le rendre plus démocratique. En tout cas ce débat inviterai à s'orienter vers une prise de position qui demande in fine un parti pris pour une solution qui déterminera dans un premier temps un champ d'action unique d'évolution, où bien progressiste où bien conservateur, ce qui reviendrai à couper court à toute tentative d'expérimentation innovante construite sur une réflexion

hybride et complexe. Dans un deuxième temps l'action de la transformation sociale ainsi que l'action de la transaction sociale qui demande avant tout la possibilité de la négociation serait pour une grande part amputée d'éléments contradictoires liés justement à cette représentation superdualiste. Dans ce cas, et dans l'optique de vouloir démocratiser l'économie, nous avons certainement besoin de considérer cette opposition superdualiste entre la vision progressiste et la vision conservatrice comme toile de fonds actuelle et support de connaissance historique pour orienter nos actions et expériences. Mais nous devrions dépasser cette opposition trop générale dans notre agir intellectuel et pratique, pour nous permettre d'engager des processus de l'expérience innovants plus particuliers et abordables, construite sur un ratissage aussi large que possible d'idées et ouvrant ainsi un champ accessible à une participation hétérogène des collectivités et des individus. Il s'agirait en quelque sorte dans ce contexte de transformer d'abord un champ de bataille superdualiste en un champ de négociation et d'expérimentation intersubjectif et multidimensionnel où les résultats particuliers prendront une valeur ultime pour servir à enrichir et à ordonner la suite du processus de la démocratisation de l'économie.

2^{ème} partie

Transposer le concept « économie solidaire », l'exemple du Luxembourg

Le Luxembourg, un pays à dimension « locale ».

De part sa taille, le Luxembourg dispose d'une particularité importante pour le traitement des sujets ici mentionnés. En effet, le Luxembourg est un pays de petite taille, mais disposant des mêmes institutions socio-politiques que d'autres grands pays. Cette constatation permet dans un premier temps de tirer deux conclusions. Premièrement, nous disposons de raccourcis énormes en matière d'actes décisionnels et la mise en pratique de projets est ainsi facilitée. Deuxièmement, la « facilité » de la mise en place de projets concrets évite trop souvent des discussions et des réflexions plus poussées sur le fonds des démarches mêmes.

Les promoteurs de l'économie solidaire, sont ainsi dans une situation qui a un caractère paradoxal dans le sens où l'avancement au niveau de l'implantation de projets concrets est plutôt spectaculaire, mais que les logiques fondamentales de leurs actions ne sont pas comprises. Cet état des choses les expose forcément à toutes les envies de récupération et de transformation de leurs missions et de leur philosophie par la politique ou d'autres groupes et acteurs intéressés. Ces organismes qui peuvent paraître fort, restent ainsi très vulnérables. L'absence de cette reconnaissance sur le fond de l'action est certainement due au fait que le Luxembourg n'a pas développé des ambitions au niveau de la promotion de la recherche dans ces domaines et ne dispose donc pas d'une « culture » de discussion poussée pouvant garantir un environnement solide aux aspirations affichées par ces organismes.

Dans un Etat construit sur les valeurs de la démocratie, cette situation n'aide en rien

la prise de décision stratégique sensée des responsables politiques concernant les aux concepts défendus par les promoteurs. A ce sujet, il faut noter qu'au Luxembourg les notions tel que économie solidaire, économie sociale ou encore initiatives sociales pour l'emploi restent des concepts flous et nébuleux sans interprétations différenciées et sont instrumentés au niveau politique exclusivement pour les mettre dans un fourre-tout pseudo – intellectuel en vue d'alimenter la discussion sur les politiques actives de l'emploi. Cette façon réductrice de concevoir une approche de l'économie solidaire, qui relève plutôt de la politique sociétale générale que d'une politique liée exclusivement au travail et l'emploi et aux affaires sociales, fait que le paysage Luxembourgeois des institutions affichant des ambitions au niveau d'activités relevant du domaine socio-économique s'articule, encore et toujours, autour des prémisses issues des politiques d'un Etat providence qui cherche à prendre en charge des personnes risquant, pour de maintes raisons, l'exclusion, en employant les méthodes dites caritatives.

Evolution récente des politiques dites « actives de l'emploi ».

Depuis le début des années 80 un réel changement des politiques de lutte contre le chômage, alors grandissant, est à constater. Nous pouvons observer que la prise en charge de personnes « nécessiteuses », qui jusqu'à présent a été réalisée pour la plus grande part par les congrégations ou autres œuvres caritatives, est de plus en plus reprise par des politiques favorisant la prévention et la « remise en activité » et par des organismes privés à forte connotation citoyenne.

D'un côté les pouvoirs publics, donc le législateur, renforce une Administration s'occupant de l'emploi, rebaptise un fonds de solidarité pour le chômage en un fonds pour l'emploi et invente une panoplie de contrats de travail atypiques (non-réglementaires) et autres instruments, comme les préretraites, pour pouvoir parer à un chômage de masse. L'économie privée en laissant toute la responsabilité du traitement de cette menace aux instances étatiques, pousse celles-ci à réagir de plus en plus spécifiquement sur ce phénomène en ajustant les « mesures » qu'ils installent sur des besoins très pointus liées à des « insuffisances » individuelles, pour répondre en réalité aux besoins de l'économie privée. Cette façon de procéder pour améliorer, ce qu'on appellera l' « employabilité » des individus, aura comme effets pervers la culpabilisation des individus vis-à-vis de leur situation économique et, partiellement, une mise sous tutelle de leurs droits de participation démocratique.

D'un autre côté nous pouvons également constater que les organismes privés qui se créent comme opérateurs de lutte contre le chômage, suivent grosso modo les logiques des approches décrites au dessus sans pour autant remettre en cause leur dépendance par rapport aux financements publics. Nous voyons ainsi la naissance au début des années 80 de nombres d'organismes privés qui s'investissent prioritairement dans le combat du chômage. A cette époque, comme d'ailleurs pour la majeure partie d'entre elles encore aujourd'hui, l'ambition est de travailler sur ce qu'on appelle l'insertion. Ainsi les efforts furent concentrés pour proposer des emplois, limités dans le temps, à des demandeurs d'emploi, leur fournir un accompagnement social et des formations pour les rendre aptes à « reconquérir » un emploi dans l'économie privée.

Cette façon de faire va de paire et rejoint donc toute à fait la logique politique décrite

auparavant. Pour sortir de ce cercle vicieux, où l'individu devient la cause de son propre échec et où le taux de chômage va en augmentant, donc avec l'ambition de dénoncer la faillite de ces systèmes, OPE présente l'étude « Objectif Plein Emploi » en 94. Cette étude essaye de combiner les stratégies du développement local avec les concepts de l'économie solidaire et propose un modèle concret de mise en œuvre d'une politique de responsabilisation sociétale pour le Luxembourg.

OPE, acteur important de l'économie solidaire au Luxembourg

OPE est un réseau qui dispose d'un Centre de Ressources (recherche appliquée) mettant au service d'une trentaine d'associations locales, membres du réseau, les savoirs faire nécessaires pour œuvrer dans les domaines de l'économie solidaire et du développement local. Pour cela le réseau s'est assuré de la coopération de 61 Communes (sur 116 au total) et d'environ 400 bénévoles issus des forces vives locales. Le réseau OPE, dont la mission consiste à engager des processus d'amélioration de la qualité de vie à partir d'une volonté basée au niveau local et réalisée à travers des nouvelles activités dans les domaines des services de proximité, de l'environnement, de la culture et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a ainsi créé 950 nouveaux emplois.

Depuis la fin des années 80, OPE s'intéresse aux concepts modernes que représentent le développement local et l'économie solidaire. OPE a contribué à l'évolution de ces concepts en s'investissant au niveau de réseaux européens et en collaborant avec des instituts de recherche et des universités des pays limitrophes.

L'activité qui peut ainsi être déployée concerne donc bien des activités économiques. Elle demande néanmoins d'autres apports, d'autres formes d'échange organisées qui sont en premier lieu le bénévolat, la réciprocité et le partenariat. En considérant également l'environnement socio-économique réellement existant à un certain moment à un certain endroit, il est clair que les préoccupations des femmes et des hommes concernés trouvent des formes hiérarchisées. Pour exemple, au Luxembourg aussi, le chômage apparaît comme l'un des défis majeur auquel il faudra faire face. Le problème de l'évolution démographique demandera des solutions nouvelles, aussi bien quant à l'occupation significative de la population active et des personnes âgées, qu'aux soins à apporter à ces personnes. Cet exemple illustre en fait bien le champ d'action dans lequel l'économie solidaire pourrait déployer ses activités.

En admettant ces hypothèses, il sera possible de s'engager dans une discussion qui, d'abord, essayera de définir tous ces champs d'actions qui engendrent des activités nouvelles et ensuite trouver les règles appropriées à leur réalisation. Pour définir ces règles, il faudra, d'une part, essayer de mettre ensemble tous les éléments qui sont de nature positive et contribuent à la construction (le partenariat, la décentralisation, le bénévolat...etc.) et, d'autre part, recenser les éléments qui risquent de compromettre la démarche (un cadre législatif contraignant, la concurrence déloyale...etc.).

Un parcours d'opérationnalité progressive pour un processus en cours.

Sans nier les origines de ses projets dès les années 80, qui partaient sur les bases d'un combat du chômage, en s'accommodant ainsi des concepts d'initiatives pour l'emploi et d'initiatives d'insertion, OPE a continué son travail dans le sens d'en faire un projet de responsabilisation sociétale, de démocratisation de l'économie notamment, en impliquant progressivement de plus en plus de parties prenantes dans la confection et la réalisation de la démarche générale. OPE l'a fait en travaillant selon le principe du pas à pas, en s'appuyant continuellement sur des paliers installés au fur et à mesure que des « terrains de compréhension » ont pu être établis entre parties prenantes. Ces « terrains de compréhension » relèvent de domaines divers comme les politiques actives de l'emploi, les politiques de l'environnement avec leurs ambitions écologiques, les politiques de la santé et de la sécurité sociale et leurs soucis de la satisfaction des nouveaux besoins d'une population vieillissante, les dérives des politiques d'éducation où l'être humain critique et autonome n'est plus demandé, les politiques économiques prônant à tort exclusivement l'idéal néolibéral, et d'autres qui devraient reprendre dans leur globalité et essence ce qu'on appelle aujourd'hui le défis d'une perception d'un renouveau de la pensée en introduisant le concept du « développement durable ».

En considérant ainsi l'approche théorique et conceptuelle développée ci avant, nous estimons avoir engagé des mécanismes concrets de développement qui sont certainement à évaluer et à réajuster progressivement.

Pour pouvoir financer l'activité ou le projet nous avons introduite la notion du « financement mixte ». La caractéristique du financement mixte est que toutes les parties prenantes intéressées par la démarche globale pourront investir dans les activités qui les concernent ainsi que dans les projets et prestations dont ils ont besoin.

Aujourd'hui, chez OPE, le tableau des recettes se présente comme suit :

- Etat (Impôt de solidarité) Fonds pour l'emploi : 56%
- Communes : 23%
- Marchés publics : 14%
- Services aux particuliers : 5%
- Financements pour projets Européens : 2%

Pour les dépenses, il est à noter que 82% des recettes sont investies dans les frais de personnel.

Le fonctionnement et l'organisation actuels d'OPE permettent, d'une part une présentation des budgets et des comptabilités analytiques, concernant aussi bien les recettes que les dépenses et d'autre part d'engager ainsi une démarche qui va résolument dans le sens d'une « autonomie économique » laquelle responsabilise la

société entière. Le poids spécifique à attribuer à la nature des apports financiers, soient-ils publics ou privés, ne jouant pas un rôle prépondérant.

La question de la liberté du choix individuel, comme d'ailleurs du choix collectif, est ici une question primordiale et essentielle pour la défense des droits démocratiques. Par conséquent et logiquement, en traduisant les nouveaux besoins sociétaux en nouveaux emplois indispensables, des personnes actuellement sans emplois deviennent ainsi des acteurs requis de la vie économique et non des bénéficiaires de systèmes sociaux paternalistes et caritatifs. Elles sont une ressource et non un handicap. Dans le même ordre d'idées il ne s'agirait donc pas de poser la question de savoir si la recherche de niches d'activités économiques préparent le terrain à une récupération par des sociétés à but de lucre, mais d'affirmer résolument que la reprise d'activités ayant pour vocation la cohésion sociale sont mieux fournies dans un espace où l'on fait de l'économie autrement, plus démocratiquement, en associant les citoyens directement, donc avec des organismes sans but lucratif.

Ainsi, l'association sans but lucratif qui est constituée par une Assemblée Générale, donc, le cas échéant par un nombre illimité de membres, est un instrument qui donne notamment à la société civile la possibilité de participer à la démarche engagée. De plus le Conseil d'Administration de l'association est tenue de veiller à ce qu'une composition des ses membres soit garantie qui tienne compte d'une représentation des « forces vives » du territoire local où elle est implantée. Parmi ces forces vives il faut compter notamment des représentants des élus locaux, des représentants des fédérations d'artisans et de commerçants locaux, des représentants des sections locales des syndicats ou d'autres associations et les citoyens. Avec une telle approche, l'asbl devient progressivement l'outil de base par excellence pour garantir une approche économique participative et démocratique.

Le cadre législatif Européen et National en évolution.

Dans la foulée des politiques européennes qui orientent pour une grande part la confection des politiques législatives des Etats Nations, membres de l'Union, il est à constater que l'un des grands champs de réflexion qui, entre autres, intéressaient fortement le travail d'OPE, a concerné les problématiques liées au chômage de masse qui s'est installé depuis les années 80.

Le livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi qui proposait des « nouveaux gisements d'emplois locaux », puis les « pactes territoriaux » et la « stratégie européenne pour l'emploi » et enfin les communications sur le « renforcement de la dimension locale » sont des exemples qui démontrent bien l'importance qui a été mise sur une approche locale assortie d'une économie sociale et solidaire forte pour créer des nouveaux emplois et ainsi de combattre le chômage durant une bonne décennie à partir des débuts des années 90.

Avec l'application de la « Stratégie de Lisbonne » en 2000, ayant comme objectif premier la croissance économique en devenant l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde dans un laps de temps de dix ans, l'on revient à des stratégies néolibérales lourdes et par conséquent les programmes

d'actions à partir du niveau local en construisant sur l'économie solidaire partent doucement aux oubliettes. Nombreux sont les projets qui, à cause de ce revirement de politique, disparaissent du paysage européen.

Au Luxembourg les effets immédiats sur les projets sont moins spectaculaires. Au niveau du travail du législateur toutefois, le vent glacial néolibéral se fait sentir. Les ripostes s'organisent et concernent aussi bien des projets de portée européenne comme le vote pour une constitution européenne, que la directive sur le libre échange « Bolkestein », que des projets de loi qui concernent directement la situation des personnes sans emploi au Luxembourg. En effet, les propositions d'OPE pour en arriver à un environnement législatif où l'économie solidaire puisse se développer et où les salariés disposent de contrats de travail réglementaires sont à cette période de 2005 à 2007, partiellement contrecarrées par deux projets de loi notamment. Le projet de loi « 5144 en faveur des initiatives sociales pour l'emploi » et avant tout le projet de loi « 5611 proposant de nouvelles mesures en faveur de l'emploi ». En fait ces deux projets renforcent des politiques (néolibérales) où l'individu est responsabilisé pour sa situation sociale et économique avec l'introduction de nouvelles « mesures » (contrats de travail atypiques) comme le « contrat d'appui à l'emploi » et le « contrat d'initiation à l'emploi ».

L'engagement d'OPE fait pourtant qu'aujourd'hui les efforts pour l'organisation d'un cadre législatif pour le développement de l'économie solidaire laissent entrevoir certaines possibilités d'avancement. Le projet de loi 5144 a été modifié dans le sens qu'il doit permettre l'engagement de demandeurs d'emplois par des entreprises à but lucratif et à but non lucratif avec des contrats réglementaires à durée indéterminée et financés en partie par le fonds pour l'emploi, approvisionné par un impôt solidaire.

La recherche appliquée comme fer de lance.

OPE en tant qu'acteur socio-économique dispose d'un Centre de Ressources qui avec ses différents départements, répond aux exigences d'un travail évolutif de recherche et de développement dans les domaines suivants :

- La recherche au niveau des stratégies socio-économiques et politiques.
- La recherche au niveau de la projection de programmes environnementaux et écologiques.
- La recherche au niveau du développement des méthodologies liées à l'éducation, la formation et au développement des personnes et collectivités.
- La recherche au niveau du développement de cadres législatifs, juridiques et administratifs appropriés.
- La compétence au niveau des méthodologies concernant l'initiation, l'organisation et la gérance de projets.

Les réalisations majeures à mettre sur le compte de ce travail de recherche appliquée d'OPE pour le Luxembourg, sont les suivants :

- 2004 : le Gouvernement Luxembourgeois dans son accord de coalition reconnaît l'économie solidaire comme troisième pilier économique à côté des économies publiques et privées.
- 2007 : sur avis d'OPE le Ministère du Travail et de l'Emploi modifie la loi 5144

en faveur de notre démarche et modifie son titre (la loi sur les initiatives sociales pour l'emploi, devient la loi pour le rétablissement du plein emploi).

- 2008 : en concertation avec le Ministère du Travail et de l'Emploi, l'OPE réalise une proposition de loi dans le cadre du droit d'établissement, qui prévoit la mise en place d'une nouvelle forme de société, l' « association d'intérêt collectif ».
- 2008 : avec la production par OPE de nouveaux outils d'évaluation prenant en compte le développement durable, des premiers marchés publics ont été annoncés où il est accordé une plus grande attention à la notion du « mieux disant », en intégrant des critères environnementaux et sociaux, pour sortir de la seule notion du prix.
- 2009 : Le Gouvernement Luxembourgeois poursuit dans sa logique et installe un Ministère pour l'économie solidaire

Ainsi, pour en arriver à des résultats probants au niveau de la description et de la réalisation d'un espace d'économie solidaire réel et viable entre l'économie public et l'économie privée, il a été primordial de pouvoir organiser une collaboration interdisciplinaire intense et interactive entre ces différents domaines de recherche appliquée en interne et impérativement également avec des institutions de recherche, universités et autres acteurs socio-économiques externes à OPE.

C'est d'ailleurs pourquoi OPE a investi dans la création de l'Institut Européen de l'Economie Solidaire (INEES) en 2006 pour mieux pouvoir promouvoir ce type de collaboration et de réseautage à un niveau européen et mondial. Aujourd'hui INEES est un acteur reconnu au niveau mondial et a organisé le IV. Forum International de la Globalisation de la Solidarité avec plus de 700 participants venus du monde entier.

En effet, comme il est souvent d'usage d'appeler le nouvel espace que nous construisons, un « troisième secteur » par rapport aux deux autres, le public et le privé, il nous est important de souligner que la notion de « secteur » dans son explication scientifique est un espace bien défini, strictement délimité et étanche. Alors que ce dont les trois espaces ont besoin, c'est au contraire une texture perméable qui favorise l'interactivité, la complémentarité et l'évolution par le processus.

Cette volonté politique déclarée, permet en tout cas de croire que la notion d'espace public puisse être reconsidérée à sa juste valeur comme élément essentiel de nos systèmes démocratiques et comme lieu indispensable pour contribuer sereinement au processus de la transformation sociale dans nos sociétés.